

BOUIRA

# Ould Abbès dresse son bilan

**En visite dans la wilaya de Bouira, le ministre de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbès, est revenu, une autre fois, lors d'un point de presse et en réponse à une question, sur le dossier des indemnités prévues dans le cadre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, pour les terroristes et leurs ayants droit.**

Ainsi, évoquant ce dossier, le ministre de la Solidarité nationale a indiqué que l'Etat a réservé une enveloppe de 18,6 milliards de dinars pour les victimes de la tragédie nationale, entendre par là, les terroristes et leurs familles.

Au total, dira-t-il, quelque 11 000 dossiers ont été traités au niveau des instances relevant de son ministère et issus de 43 wilayas du pays. Après étude de ces dossiers — parmi lesquels, rappelés-le, figuraient les terroristes abattus par les forces de sécurité dans le cadre de la lutte antiterroriste, ou encore les islamistes de

l'ex-FIS licenciés — le département ministériel n'a retenu que 6 600 dossiers lesquels ont coûté à l'Etat une somme de 6 milliards de dinars au titre d'indemnisation directe soit en capital décès ou global, et 2 milliards de dinars au titre d'indemnisation des travailleurs islamistes licenciés et pour lesquels l'Etat a remboursé toutes les années de licenciement. Soit au total, 8 milliards de dinars déboursés jusque-là par l'Etat sur les 18,6 milliards de dinars réservés à cet effet.

Par ailleurs, et dans un autre registre, Ould Abbès a évoqué le cas des mamans

célibataires. A ce sujet, l'hôte de la wilaya de Bouira a indiqué que l'Etat a réservé une allocation pour toute femme qui accepterait de reprendre son fils. Et depuis la promulgation de cette loi en 2006, elles sont 255 femmes à l'échelle nationale à accepter de reprendre leurs enfants contre une pension de 10 000 DA/mois.

Enfin, et c'est parce que le ministre a eu à visiter entres autres centres à Bouira, le foyer de l'enfance assistée, Djamel Ould Abbès donnera les chiffres nationaux concernant cette frange de la société.

Ainsi, il dira qu'à l'échelle nationale et dans le cadre de la kafala, 13 000 enfants ont été pris en charge par les familles durant les dix dernières années, dont 1 900 enfants pris en charge par des familles vivant à l'étranger.

A Bouira, au niveau du foyer de l'enfance, depuis 1995, 726 enfants y ont transité. 568 enfants ont été pris en charge par des familles dont 58 à l'étranger, 61 enfants ayant été récupérés par leurs familles ou des proches et 71 enfants sont décédés. Actuellement au niveau du foyer, ils ne sont que 26 enfants dont 19 garçons et 6 filles.

Rappelons à la fin que Ould Abbès a visité le centre médico-pédagogique, un centre-pilote appelé à prendre en charge les inadaptés mentaux dont l'âge dépasse les 18 ans.

Ce centre qui était jusque-là réservé aux enfants victimes du terrorisme a été reconverti depuis le printemps dernier et une parcelle de 4 hectares a même été dégagée à proximité du centre pour en faire une ferme-pilote où les ado-

lescents qui seront admis au centre pourront faire des travaux agricoles et de l'élevage. Des instructions quant à la nécessité de faire une clôture et construire des hangars, des serres et des étales y ont été données. Cependant, et d'après les responsables de ce centre, les textes d'application et de reconversion de ce centre ne sont toujours pas publiés ni notifiés, chose qui retarde le lancement effectif de ce centre. Après cette escale, le ministre a eu à visiter le centre d'insertion sociale et de suivi des jeunes en milieu ouvert, ainsi que le centre médico-pédagogique pour enfants atterrés mentaux et dont l'âge est situé entre 3 et 12 ans. Le centre qui est achevé et qui a coûté

à l'Etat la bagatelle de 8 milliards de centimes, devra incessamment ouvrir ses portes pour accueillir quelque 60 enfants au début.

Enfin, le ministre a posé la première pierre pour la réalisation de la maison des associations, sur une superficie de 400 m2 avec une enveloppe de 1,1 milliard de centimes.

Rappelons enfin que le ministre de la Solidarité nationale, qui a eu à octroyer deux bus scolaires dont un pour la commune d'Aghbalou et un autre mis à la disposition de la wilaya, avait indiqué que son département a eu à distribuer quelque 2 532 bus pour 1 541 communes du pays.

Y. Y.

## ILS D'NONCENT DES EFFECTIFS DE 75 LÈVES PAR CLASSE

### Sit-in des parents d'élèves d'une école de Boudouaou-El-Bahri

**Les parents d'élèves de l'école Plateau 1 de Boudouaou-El-Bahri (w. de Boumerdès) sont en colère et ils n'ont pas manqué de le faire savoir jeudi dernier.**

Pour ce faire entendre par la Direction de l'éducation restée selon eux, de marbre devant leurs doléances, plus d'une centaine de pères de famille ont observé un sit-in devant l'école fréquentée par leurs enfants qu'ils ont empêchés d'ailleurs de rejoindre leurs classes. «Nos enfants ne font cours que deux heures par jour.

A quoi bon de laisser cette mascafade perdurer», affirme M. B. Khaled qui s'exprimait au nom des parents. «Nous refusons de laisser nos enfants rejoindre leurs classes jusqu'à ce que ce problème soit résolu», intervient un autre parent qui lance à l'occasion une menace approuvée par ces compagnons. «La prochaine fois nous fermerons la route nationale numéro 24».

Les protestataires fustigent la Direction de l'éducation qui prive leurs enfants de l'enseignement de la langue française et ce, depuis l'affectation de l'instituteur en charge de

cette matière dans une autre école. De leur côté, les enseignants rassemblés devant la porte de l'école soutiennent les revendications des parents de leurs élèves. Pour un effectif de 386 élèves ils sont seulement 7 enseignants. S'abstenant, par crainte de représailles, à divulguer leur nom, ces éducateurs approuvent cette action. Selon eux, dans certaines classes les maîtresses ont en charge entre 70 et 75 élèves. «Il est impossible de s'occuper d'eux», lance en colère l'une d'elles. Le problème qui a déstabilisé leur école est né selon nos interlocuteurs depuis la création, dans la commune de Boudouaou-El-Bahri, d'une nouvelle école primaire, mais sans l'affectation des postes budgétaires en rapport avec cette création.

Lors de la rentrée de septembre dernier, l'Académie de Boumerdès s'est contentée de prélever 7 enseignants du Plateau 1 pour les affecter dans cette nouvelle école (Plateau 2) qui était un ancien CEM désormais versé dans le cycle du primaire. Dans ce nouvel établissement, les effectifs varient, d'après les observations relevées par ces éducateurs, entre 3 élèves (4<sup>e</sup> année) et 15 élèves (1<sup>re</sup> année) par classe. «C'est la politique

de déshabiller Ahmed pour habiller Ali afin d'augmenter les chiffres du nombre des écoles fonctionnelles», estime le père d'une fillette

Par ailleurs, une institutrice insiste sur l'inadaptation du mobilier pour les écoliers. «Les élèves de la première année travaillent sur du mobilier qui était destiné aux adolescents, c'est antipédagogique», dit-elle en relevant en outre l'absence du chauffage, mais surtout l'absence de l'hygiène découlant du manque d'eau dans l'ancien CEM. Revenant au problème de l'école où il exerce depuis des décennies M. Boustilla, proche de la retraite, met en exergue la réglementation stipulant l'obligation de créer une nouvelle classe lorsque l'effectif est supérieur à 50 élèves plus un.

En tout état de cause, les parents de Boudouaou-El-Bahri exigent la réaffectation du nombre d'enseignants suffisamment pour permettre à leurs enfants de suivre des cours selon les normes pédagogiques. Ils sont par conséquent décidés à faire boycotter l'école à leur progéniture et même aller dans l'escalade si l'on persiste au niveau de l'Académie à ignorer leur inquiétude.

Abachi L.

## COUR DE JUSTICE DE BÉJAÏA

### Les relations entre le parquet et la police judiciaire en débat

«Les relations entre le parquet et la police judiciaire» ont été le thème majeur du séminaire de formation initié par la cour de justice de Béjaïa, jeudi passé dans le cadre du parachèvement des opérations liées au processus de réforme de l'appareil judiciaire et dans la perspective de promouvoir le niveau de performance de la justice.

Des magistrats et procureurs de la République exerçant au niveau de la cour de Béjaïa, des officiers de la Police judiciaire, de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et des douanes ont pris part aux travaux du séminaire. Cinq communications ayant trait essentiellement à «l'examen des axes relatifs au respect des droits de

l'homme durant les enquêtes préliminaires», «les moyens et voies d'investigation», «le crime organisé transfrontalier», «les directives du parquet» et «l'application des décisions de justice» ont été présentées lors de la journée d'étude de la cour de justice de Béjaïa. Abdelmadjid Belliliti et Abdelhak Mellah, respectivement président de la

cour de Béjaïa et procureur de la République près du même tribunal de Béjaïa ont, lors de leur intervention, mis l'accent sur la nécessité «du respect des droits de l'homme durant les différentes étapes de l'instruction des dossiers judiciaires et donner aux citoyens en toutes occasions une bonne image de la justice».

A. K.

## GHOU L SUR LE CHANTIER HAMADI-LARBAË TACHE 2H DU MATIN

### Visite sous les projecteurs

C'est sous une lumière aveuglante produite par d'énormes projecteurs que le ministre des Travaux publics Amar Ghoul a effectué une visite d'inspection jeudi à 2h du matin sur le chantier de la section El Hamiz-Larbaa de l'autoroute Est-Ouest.

C'est dans le but de constater de visu le déroulement des travaux selon le système trois fois huit (3X8) que le premier responsable du secteur a opté pour ce créneau horaire. Le tronçon autoroutier de la section Hamadi-Larbaa de 14,67 km a été confié au groupement chinois Citic-CRCC. Sur ce chantier installé à 80% se relayent pas moins de 130 Chinois et 150 Algériens 24h sur 24. La wilaya de Boumerdès est concernée par 12,19 km, alors que 2,48 km traversent le territoire de la wilaya d'Alger. Le projet sera livré durant le courant du premier semestre de l'année prochaine.

Sur place, le ministre des Travaux publics s'est dit «très très satisfait» de l'état d'avancement des travaux et a insisté, au passage, sur le maintien de la cadence et les efforts afin de livrer le tronçon à la circulation automobile dans les délais impartis.

D'autant que le couloir a été ouvert en totalité et les contraintes levées, notamment celles liées à l'expropriation qui a concerné 38 familles le long de la section.

L. M.

## BLIDA

### Découverte d'un corps dans un tat de composition avancée

Le corps d'un homme, âgé entre 50 et 55 ans, a été découvert, jeudi dernier vers 19 heures, dans une décharge publique, à l'entrée sud de Béni-Merred, à 5 kilomètres du chef-lieu de Blida. C'est un citoyen qui, de passage dans les parages, a été attiré par les fortes odeurs nauséabondes, et en se rapprochant du lieu d'émission des odeurs, a pu constater un corps sans vie gisant à même les débris.

Avisés, les éléments de la gendarmerie de Zabana ont transféré, avec la Protection civile, la dépouille mortelle à la morgue de l'hôpital Frantz-Fanon, où une autopsie lui a été pratiquée pour connaître la cause de la mort. Notons que le corps qui n'a pas été encore identifié, se trouvait dans un état de décomposition avancée lors de sa découverte, puisque notre source fait remonter sa mort à plus de 15 jours.

Rappelons qu'il y a quelques jours, un corps d'un jeune homme de 25 ans, a été découvert pas très loin de Béni-Merred, à savoir Béni-Tamou.

M. B.